



CONTRACTUEL·LE DANS LA FONCTION PUBLIQUE ? ENSEMBLE POUR VOS DROITS !

En CDD ou CDI, dans la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière :
vous avez des droits et la CGT est là pour vous aider



UNE QUESTION ? UN PROBLÈME ?

- ? Mon contrat va-t-il être renouvelé ?
- ? Puis-je passer en CDI ou être titularisé-e ?
- ? Mon salaire est-il correctement calculé ?
- ? Ai-je droit à la prime de précarité ?
- ? Quels sont mes droits pour mes congés et arrêts maladie ?
- ? Comment réagir face à une décision de mon employeur ?

Ne restez pas seul-e pour chercher la réponse.

LA CGT VOUS INFORME ET VOUS ACCOMPAGNE

Avec **SOS Contractuel·les**, vous pouvez expliquer simplement votre situation et être mis-e en contact avec la CGT.

Des militantes et militants peuvent vous aider à :

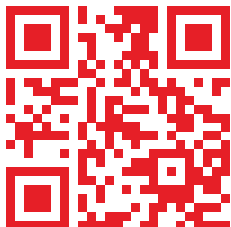
- comprendre vos **droits** ;
- faire le point sur votre **situation** ;
- connaître les **démarches** et recours possibles ;
- vous accompagner pour **faire respecter vos droits**.

NOS DROITS SE DÉFENDENT, DE NOUVEAUX SE GAGNENT !

Défendre chaque contractuel·le, c'est aussi combattre la précarité dans la fonction publique.

La CGT agit pour de meilleurs salaires et garanties collectives, la limitation du recours aux contrats précaires, la titularisation des personnels qui le souhaitent et des emplois statutaires à la hauteur des besoins des services publics.

BESOIN D'AIDE ?



On s'organise avec la CGT !
Rendez-vous sur : **soscontractuel-cgt.fr**

Scannez, expliquez votre situation,
soyez accompagné-e.